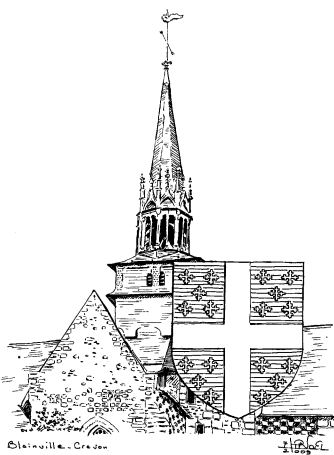


MAIRIE DE BLAINVILLE-CREVON



Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60

Le 13 mars 2026

Préfecture de Rouen

Bureau des Finances Locales et du Contrôle
Budgétaire

Objet : Note de présentation du Compte Financier Unique 2025

1. Cadre général :

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de la commune de Blainville-Crevon qui a été présentée au Conseil municipal au cours de sa séance du 12 mars 2026.

2. Compte Financier Unique 2025 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses

011	Charges à caractère général	323 829,92 €
012	Charges de personnel	375 160,32 €
014	Atténuation de produits	42 346,00 €
65	Autres charges	105 127,66 €
66	Charges financières	2 631,74 €
68	Dotations aux amortissements	15 383,56 €

Total **864 479,20 €**

023 Virement à la section d'investissement 557 019,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes de regroupements et les intérêts des emprunts à payer. La somme du chapitre 023 contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Recettes

013	Atténuation de charges	1 522,20 €
70	Redevances	73 422,28 €
73	Contributions directes	611 660,96 €
74	Dotations, Subventions	360 984,01 €
75	Autres produits	174 599,97 €
76	Produits financiers	5,13 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
Total		1 222 194,55 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location salle des fêtes et loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux diverses subventions.

Section d'investissement :

Dépenses

16	Remboursement emprunt en capital	50 923,19 €
20	Immobilisations incorporelles	185 445,90 €
21	Immobilisations corporelles	157 773,49 €
23	Immobilisations en cours	91 983,43 €
041 Opérations d'ordre		99 887,70 €
Total		586 013,71€

Pour 2025, les dépenses d'investissement sont :

- Fin des travaux du cheminement piétonnier et aménagements de sécurité route de la Vieux -Rue
- Fonds de concours 2023 pour les travaux de voirie route d'Arpentigny
- Achat de la maison « DUSSAUX », place de la Mairie
- Passage en LED des luminaires du centre bourg
- Achat de matériels informatiques pour les écoles et la mairie
- Achat de poubelles type « vigipirate » ainsi que de poubelles pour déjections canines avec sacs

Recettes

10	Recettes financières	44 127,92 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	37 580,74 €
13	Subventions d'investissement	37 677,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert	15 383,56 €
041	Opérations patrimoniales	99 887,70 €
Total		312 424,32 €

Pour 2025, les recettes d'investissement comprennent les dotations et fonds divers, les subventions liées aux travaux d'investissement ainsi que les excédents de fonctionnement capitalisés.

3. Niveau d'endettement de la collectivité :

La ville a actuellement 4 emprunts en cours qui ont été contractés afin de financer les différents projets d'investissement sur les dernières années.

Le capital restant dû au 1er janvier 2025 était de 170 216,07 € contre 189 789,30 € en 2024.

L'annuité de la dette en 2025 est de 53 554,93 €

4. Niveau des taux d'imposition :

Depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et ont été reconduits pour 2025.

Taxes foncières propriétés bâties	57.82 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %

5. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

Le personnel communal est composé de 8 agents titulaires et 2 non titulaires.

Les dépenses réalisées sur 2025 pour le personnel titulaire s'élèvent à 219 109,31 € et à 39 984,71 € pour le personnel non-titulaire.

LE MAIRE
Philippe PICARD